

RÈGLEMENT NO. 2539-1

**RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT
2539 POUR CONSOLIDER LES TARIFS
EXISTANTS DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-
LUC AFIN D'ÉLIMINER LES DÉPÔTS
REQUIS POUR L'EXCAVATION DE RUES**

À une séance ordinaire du Conseil de Côte Saint-Luc, tenue par vidéoconférence,
lundi, le 13 juillet 2020 à 20 h 00, à laquelle étaient présents:

Le maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B

Le conseiller Sidney Benizri

La conseillère Dida Berku, B.D.C.

Le conseiller Mike Cohen, B.A.

Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.

Le conseiller Mitch Kujavsky, B. Comm.

Le conseiller Oren Sebag, B.Sc. RN MBA

Le conseiller David Tordjman, Ing.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M^{me} Tanya Abramovitch, directrice générale

M^{me} Nadia Di Furia, directrice générale associée

M^e Jonathan Shecter, co-Directeur général et greffier

M^e Jason Prévost, Assistant-greffier, agissant à titre de secrétaire de
la réunion

ATTENDU QU'un avis de motion pour le présent règlement a été donné à la séance spéciale du conseil municipal tenue le 8 juin 2020;

QU'il est ordonné et statué par le Règlement No. 2539-1 intitulé « Règlement amendant le règlement 2539 pour consolider les tarifs existants de la Ville de Cote Saint-Luc afin d'éliminer les dépôts requis pour l'excavation de rues », comme suit :

1. Le règlement 2539 intitulé : « Règlement 2539 pour consolider les tarifs existants de la Ville de Cote Saint-Luc » est amendé par le présent comme suit :
 - a. Sous-article 4-12-8 de l'article 2.1 du règlement 2539 est abrogé
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi

(s) Mitchell Brownstein

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

(s) Jason Prévost

JASON PRÉVOST
ASSISTANT- GREFFIER

COPIE CONFORME



JASON PRÉVOST
ASSISTANT-GREFFIER

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

RÈGLEMENT N° 2539-1

RÈGLEMENT 2539-1 AMENDANT RÈGLEMENT
2539 POUR CONSOLIDER LES TARIFS
EXISTANTS DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC
AFIN D'ÉLIMINER LES DÉPÔTS REQUIS POUR
L'EXCAVATION DE RUES

ADOPTÉ LE: 13 juillet 2020

EN VIGUEUR LE: 22 juillet 2020

COPIE CONFORME